

L'Europe en région Centre-Val de Loire une chance pour tous.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européens Structurels
et d'Investissement



Évaluation d'impact du service public régional de l'orientation en région Centre-Val de Loire

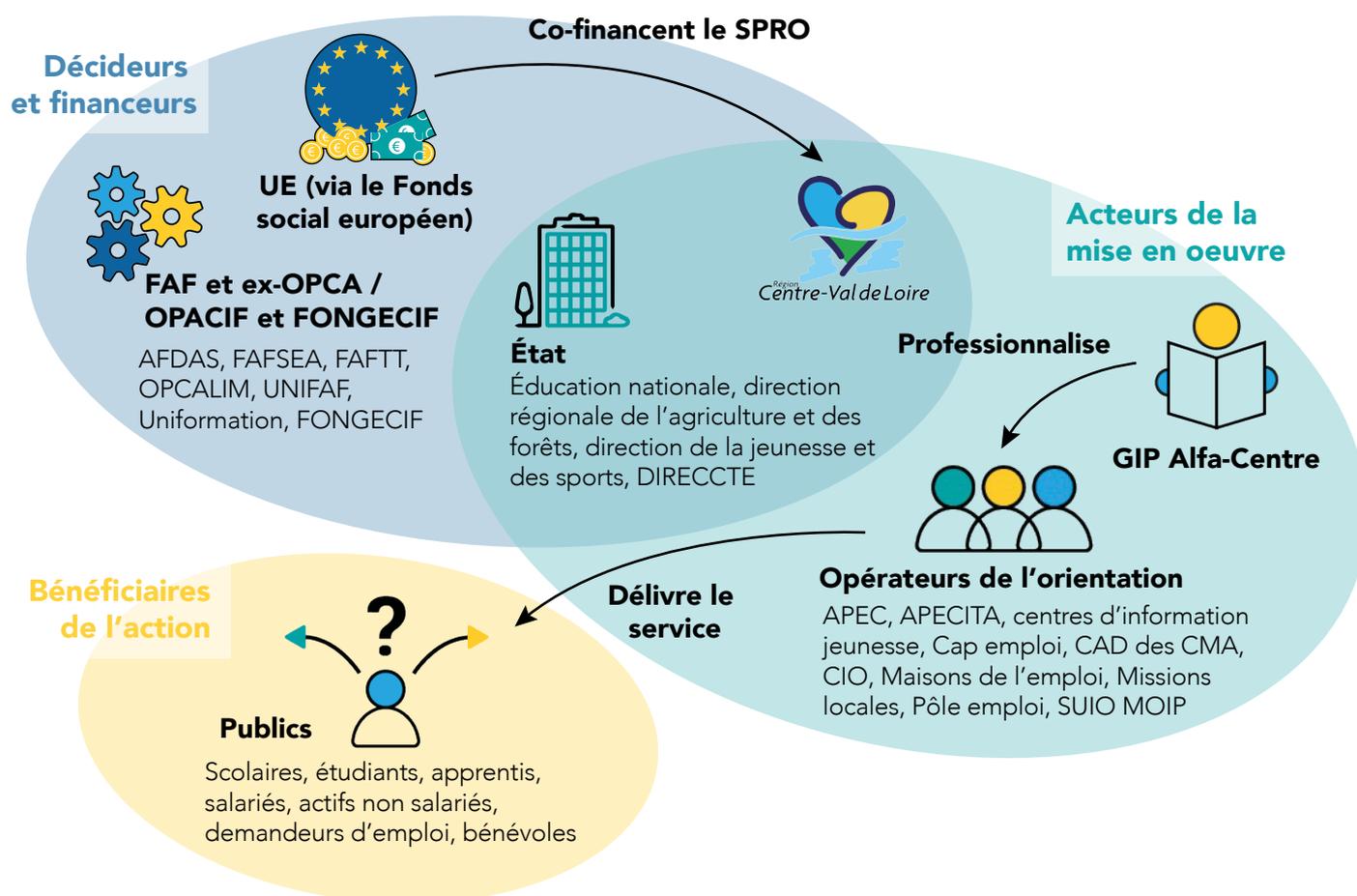
Le SPRO Centre-Val de Loire

Le Service Public Régional d'Orientation (SPRO) Centre-Val de Loire répond à **trois enjeux** :

- ▶ **L'amélioration du service aux usagers** sur le territoire,
- ▶ **L'accompagnement et l'aide aux publics à devenir acteurs de leur parcours,**
- ▶ **L'implication de l'ensemble des acteurs de terrain** dans une dynamique collective en lien avec les besoins des territoires.

Piloté par la Région, il vise à coordonner sur les territoires infrarégionaux les actions des organismes qui concourent à la délivrance d'un service d'orientation auprès de publics. Le SPRO est ainsi, de fait, un « réseau de réseaux ».

Cartographie des acteurs du SPRO



Sur le plan opérationnel

Les intervenants du SPRO sont chargés d'assurer :

- ▶ **Un accueil individualisé des bénéficiaires pour un premier niveau d'information** sur l'environnement professionnel, l'évolution des métiers sur le territoire, les démarches possibles (formations, prestations, services, aides, compensations...) et les acteurs mobilisables ;
- ▶ **Un accompagnement personnalisé** délivré par les opérateurs du CEP - conseil en évolution professionnelle structuré autour de :

- L'information sur l'offre d'emploi, de formation, de certification, les acteurs, dispositifs, prestations complémentaires et financements disponibles, qui soient utiles à l'élaboration, à l'analyse d'opportunité et de faisabilité, puis à la mise en œuvre du projet.

- Si nécessaire, la construction d'un plan d'action précisant notamment les étapes et les objectifs intermédiaires pour la réalisation du projet d'évolution professionnelle, les différentes actions à conduire, les dispositifs et prestations à mobiliser, les démarches personnelles à effectuer, le plan de financement et le calendrier prévisionnel.

L'évaluation d'impact

Une évaluation basée sur 3 questions

Commanditée par le groupe d'acteurs en charge du projet d'évaluation de l'ensemble du SPRO sur la période 2014-2020, l'évaluation d'impact du SPRO a porté sur son efficacité et son efficience.

Pour cela, un référentiel d'évaluation a été bâti autour de trois questions évaluatives, déclinées chacune autour de trois critères d'évaluation :

1 Dans quelle mesure les différents acteurs de l'orientation se connaissent bien ?

A noter - Cette question a été traitée lors de travaux antérieurs, conduits en 2017-2018

Les principaux enseignements issus des travaux conduits en 2017-2018

Points positifs

- ▶ Des outils et pratiques instaurés avec le SPRO pour suivre et mesurer l'activité des réseaux ainsi que pour mutualiser et collecter les informations et données établies localement ;
- ▶ À travers le programme de professionnalisation établi par le GIP Alfa-Centre, un apport de connaissances sur les territoires locaux utile à l'élaboration de projets cohérents avec les réalités et dynamiques socio-économiques des territoires ;
- ▶ Une échelle locale facilitante et propice au développement de partenariats et à la mise en place d'actions conduites conjointement.

Limites observées

- Une coordination des acteurs au niveau régional qui ne s'est pas maintenue dans la durée, malgré la mobilisation de terrains des acteurs locaux ;
- Un défaut de lisibilité et de valorisation des travaux menés localement ou de l'investissement des acteurs des territoires ;
- Un sentiment d'appartenance au SPRO variable selon les structures, certaines associant l'identité SPRO à un « risque » au sens où elle peut apporter de la confusion, invisibiliser certaines offres de service ou brouiller la lisibilité de l'offre collective aux yeux du public.

2 Dans quelle mesure les moyens alloués par la Région et le FSE au SPRO lui ont-ils permis de réaliser ses objectifs ?

Les principaux enseignements issus de l'évaluation

Points positifs

- ▶ Une volonté commune des acteurs de travailler au partenariat ;
- ▶ Une horizontalité des relations qui favorise leur implication ;
- ▶ Des outils mis en place par la Région perçus comme complémentaires et utiles, notamment du point de vue de la connaissance territoriale qu'ils apportent ;
- ▶ Une augmentation des moyens financiers dédiés à la mise en place des actions ;
- ▶ Un appui régional très apprécié des réseaux territoriaux.

Limites observées

- Des difficultés récurrentes dans la mobilisation pérenne de certains acteurs dont le mode de fonctionnement s'inscrit davantage dans une démarche régionale ou nationale ;
- Une coordination locale qui se traduit par un temps et un investissement importants pour les structures engagées dans la démarche, probablement en décalage avec les ressources financières attribuées à cette fonction.

3 Dans quelle mesure le SPRO a-t-il permis l'amélioration du service d'orientation ?

Les principaux enseignements issus de l'évaluation

Points positifs

- ▶ Une volonté collective d'aller au plus près des besoins des publics et dans cette optique, d'articuler les offres de service de leurs différentes structures ;
- ▶ L'interconnaissance produite par le SPRO à l'origine d'une meilleure communication entre structures et in fine, d'un meilleur service pour les usagers.

Limites observées

- Des modes de fonctionnement déjà installés au sein des structures et une volonté de préserver, chez certaines d'entre elles, leur action propre auprès de territoires et publics déjà bien connus ;
- Des différences de moyens, de disponibilité des agents ou de dépendance vis-à-vis de réseaux plus grands (régionaux, nationaux) qui peuvent influencer l'implication des structures dans les actions SPRO ;
- Un service SPRO insuffisamment connu du grand public.

Une méthodologie d'évaluation en 3 temps



Une phase de cadrage

visant à s'assurer des bonnes conditions de réalisation de l'évaluation.



Une phase d'investigations intégrant :

- ▶ La réalisation d'un bilan physico-financier des éléments liés au Fonds social européen (FSE),
- ▶ Une analyse documentaire de nombreuses sources,
- ▶ 23 entretiens avec des acteurs du SPRO,
- ▶ 2 enquêtes en ligne réalisées auprès des professionnels du SPRO en région et des publics accompagnés dans le cadre d'actions d'orientation scolaire ou professionnelle.



Une phase d'analyse

des informations, de réponses aux questions évaluatives et de recommandations.

5 recommandations formulées à l'issue des travaux

1

Une coordination territoriale du SPRO actuelle à maintenir tout en instaurant les conditions favorisant l'exercice de la fonction de coordinateur local.

La dynamique partenariale du SPRO jugée justement calibrée aux enjeux de lisibilité et de qualité du service se poursuivrait dans son organisation actuelle. Le contexte de la préparation du nouvel acte du SPRO pourrait renouveler les conditions et les ressources de cette coordination locale.

2

S'appuyer sur la structuration partenariale offerte par le SPRO pour faire émerger la notion d'un « public SPRO ».

Aller plus loin dans la logique du « public SPRO » invite à dépasser la logique « un public, un service » au profit d'une notion de service global. Cette approche globale permettrait alors de maximiser les impacts du SPRO.

3

Vers un deuxième cercle de partenaires du SPRO ?

La préparation du nouvel acte du SPRO pourrait engager une réflexion sur l'implication d'autres partenaires concernés par l'orientation en dépassant le cadre de la contractualisation (exemple : conseils départementaux, service public d'insertion et de l'emploi, maisons départementales de la cohésion sociale, structures de l'insertion par l'activité économique, foyers de jeunes travailleurs, ...).

4

Les modalités d'animation des outils du SPRO à destination des professionnels comme du grand public à renouveler.

Pour favoriser davantage l'accès et accélérer la mobilisation des ressources disponibles, l'utilisation des outils du SPRO pourrait être rationalisée. In fine, l'animation des outils du SPRO tendrait vers une « communauté de professionnels ».

5

La place des partenaires absents ou peu présents lors de l'Acte (1) du SPRO à réinterroger.

Dans le contexte de la préparation de l'Acte (2) du SPRO, les modalités d'implication des partenaires peu présents au cours de la première partie du SPRO pourraient être (re)définies dans un souci de transparence et de cohérence.

Pour plus d'informations ?

Téléchargez le rapport final sur le site <https://www.europeocentre-valdeloire.eu/>